

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

MRC de Montmagny

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil, tenue le 1^{er} juin 2009, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence des conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Michel Rousseau et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Luc Vézina.

Sont absents : messieurs Jacques André Roy, maire, et Patrice Painchaud, conseiller.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

01. Ouverture de la réunion

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte.

02. Adoption de l'ordre du jour

2009-06-01 Adoption de l'ordre du jour

Considérant que l'ordre du jour se lit comme suit :

01. Ouverture de la séance
02. Adoption de l'ordre du jour
03. Adoption du procès-verbal
 - a) Suivi au procès-verbal
04. Correspondance
04. Présentation et adoption des comptes
05. Sécurité incendie
 - a) Prise sèche
 - b) Fonds de soutien aux territoires en difficultés
06. État des finances municipales
07. Travaux de voirie
08. Équipements pour le déneigement
09. Représentants pour siéger sur le Comité pour la diversification économique
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la séance

Considérant qu'au point 11 *Varia*, le point suivant est ajouté :

a) La Petite Séduction

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que l'ordre du jour soit adopté, le varia restant ouvert.

Adopté.

03. Adoption du procès-verbal

2009-06-02 Adoption du procès-verbal du mois de mai 2009

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil tenue le 4 mai 2009, soit accepté tel que présenté.

Adopté.

a) Suivi au procès-verbal

Aucun suivi particulier.

04. Correspondance

Dans une lettre en date du 28 mai 2009, madame Line Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, annonce une subvention de 477,53 \$ dans le cadre du Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

Monsieur Eddy Di Gaetano, directeur du Service des programmes fiscaux, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, transmet un chèque au montant de 768 \$ en paiement d'une compensation tenant lieu de taxes municipales pour les immeubles du gouvernement.

Dans une lettre en date du 21 mai dernier, madame Chantal Vézina fait part de sa décision de quitter le service des Premiers répondants ainsi que le poste de responsable de ce service. Suite à une discussion, les membres du Conseil concluent de ce qui suit :

2009-06-03 Service des Premiers répondants

Considérant que madame Chantal Vézina quitte le service des Premiers répondants à titre de Premier répondant et responsable du service ;

Considérant que deux personnes œuvrent maintenant au sein du service des Premiers répondants : messieurs Frédéric Poulin et Michel Rousseau ;

Considérant que messieurs Poulin et Rousseau sont intéressés à suivre une formation dans le but de maintenir leur certification ;

Considérant que le superviseur des Premiers répondants sera contacté dans les plus brefs délais afin d'élaborer un plan de travail tenant compte des effectifs très réduits ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que soit maintenu le service des Premiers répondants en mettant sur pied un plan de travail qui tienne compte des effectifs réduits et d'aviser la population de la situation ;

Que monsieur Frédéric Poulin soit nommé à titre de responsable des Premiers répondants ;

Adopté.

Pour faire suite au transport d'un bureau de professeur au restaurant *La Vieille École*, dans le cadre d'une activité pour *La Petite Séduction*, madame Annie Gagnon demande l'autorisation de le conserver comme élément décoratif. Les conseillers se prononcent unanimement favorables à cette demande.

2009-06-04 Remise sur les ventes des Carnets de l'Isle-aux-Grues

Considérant que monsieur René Bonenfant, président-directeur général, éditions les Heures Bleues, publiera dans les prochaines semaines un livre réalisé par madame Julie Stanton et monsieur Régis Mathieu, les *Carnets de l'Isle-aux-Grues* ;

Considérant que monsieur Bonenfant réitère l'offre transmise au mois de décembre dernier, à l'effet d'accorder à la Municipalité une remise de 40 % sur tous les exemplaires qui seraient achetés sur l'île ;

Considérant que les volumes seront en consignation et une facture sera établie selon notre déclaration du nombre d'exemplaires vendus ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues accepte l'offre de monsieur René Bonenfant, président-directeur général, éditions les Heures Bleues, relative au livre réalisé par madame Julie Stanton et monsieur Régis Mathieu, les *Carnets de l'Isle-aux-Grues*.

Adopté.

2009-06-05 Lancement des Carnets de l'Isle-aux-Grues

Considérant que madame Julie Stanton et monsieur Régis Mathieu lanceront, le 14 juin prochain, les *Carnets de l'Isle-aux-Grues* ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la Municipalité offre un vin d'honneur à l'occasion du lancement des *Carnets de l'Isle-aux-Grues* pour un montant approximatif de 250 \$.

Adopté.

Dans une lettre en date du 31 mai 2009, madame Édith Rousseau, coordonnatrice, Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues, mentionne qu'à la dernière réunion du Conseil d'administration, les administrateurs ont convenu de demander à la Municipalité de déplacer les conteneurs à vidanges qui sont près du quai. Suite à une discussion, les conseillers concluent de ce qui suit :

2009-06-06 Transport des conteneurs de vidanges sur le terrain municipal

Considérant que des commentaires négatifs de la part de touristes et d'insulaires ont été émis à la Corporation de développement touristique de l'Isle-aux-Grues relatif à l'odeur nauséabonde que dégagent les conteneurs de vidanges qui sont près du quai en plus de donner une image de « poubelles » aux visiteurs ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que les conteneurs soient déménagés sur le terrain municipal et ce, pour la saison touristique, mais remis près du quai pour la saison hivernale.

Adopté.

2009-06-07 Souper- bénéfice

Considérant que suite à l'incendie du garage de monsieur Gilles Roy au mois de décembre dernier, la reconstruction devrait avoir lieu dans les prochaines semaines ;

Considérant qu'un groupe d'insulaires organisent un souper-bénéfice afin d'offrir une aide financière pour cette reconstruction ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la Municipalité se procure deux cartes au coût de 10 \$ chacune pour le souper-bénéfice organisé par un groupe d'insulaires pour venir en aide à monsieur Gilles Roy.

Adopté.

Madame Brigitte Aspirot, adjointe aux conseillers politiques, accuse réception au nom de la ministre des Transports, ministre responsable de la région de la Mauricie, madame Julie Boulet, de la correspondance et de la résolution numéro 2009-04-09 relatives à la construction d'un quai en eaux profondes à l'Anse-à Gilles.

Madame Lyne Galarneau, adjointe au directeur de cabinet, accuse réception au nom de la ministre déléguée aux Transports, ministre responsable de la région de l'Outaouais, monsieur Norman MacMillan, de la correspondance relative à une demande d'aide financière pour le transport aérien complémentaire au service du traversier.

La Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a fait parvenir une copie de leur permis de la *Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec* pour la vente de billets de Loto-Fondation 2009.

Monsieur Marc Sansfaçon, conseiller en affaires immobilières, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, a transmis l'acte de cession relatif à la cession du lot 3 476 123 à la Municipalité.

Les documents suivants sont présentés aux membres du Conseil :

- Rapport d'activités 2008 du Transport collectif et adapté de la MRC de Montmagny
- États financiers 2008 de la Corporation pour la mise en valeur de Grosse-Île inc.
- Procès-verbal de la réunion des directeurs incendie de la MRC de Montmagny, tenue le 18 mars 2009

05. Présentation et adoption des comptes

2009-06-08 Présentation et adoption des comptes

Considérant que les conseillers vérifient les différentes factures et que la liste des comptes préparée par la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour le mois de juin 2009 est remise aux membres du Conseil et qu'ils en ont pris connaissance ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Christian Vinet

Et unanimement résolu

Que la liste des comptes pour le mois de juin 2009 soit approuvée pour un montant de 121 498,88 \$.

Adopté.

06. Sécurité incendie

a) Prise d'eau sèche

Monsieur Michel Rousseau mentionne qu'il a demandé des soumissions à trois fournisseurs pour l'installation d'une prise d'eau sèche pour les incendies et que seule la compagnie CMP Mayer Inc. a répondu à sa demande. Suite à l'étude de la soumission et à une discussion, les

conseillers concluent de demander un croquis pour l'installation de la prise d'eau sèche et de reporter la décision à une séance ultérieure.

b) Fonds de soutien aux territoires en difficulté

2009-06-09 Demande d'aide financière au Fonds de soutien aux territoires en difficulté

CONSIDÉRANT le schéma de couverture de risques en sécurité incendie **en vigueur** à la MRC de Montmagny ;

CONSIDÉRANT que conformément à celui-ci la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues vise à accroître la sécurité et l'efficacité de son service incendie par l'optimisation des ressources humaines et matérielles ;

CONSIDÉRANT que la *Loi sur la santé et la sécurité des pompiers* (L.R.Q., c. S-2.1) demande à chaque employeur et aux travailleurs de rechercher et de mettre en application des moyens pour améliorer les conditions de santé et de sécurité du travail ;

EN CONSÉQUENCE ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Christian Vinet

APPUYÉ PAR : monsieur Michel Rousseau

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la municipalité juge prioritaire l'achat de cinq habits de combat, de boyaux et de quatre appareils respiratoires ainsi que l'installation d'une prise d'eau sèche.

QUE le coût de ces équipements est évalué à 35 000 \$, avant taxes.

QU'UNE DEMANDE d'aide financière au Fonds de soutien aux territoires en difficulté soit adressée au MAMROT pour financer l'acquisition de ces équipements.

ADOPTÉ.

07. États des finances municipales

Une copie des engagements budgétaires ainsi qu'une autre des états financiers provisoires en date du 28 mai 2009 sont remises aux conseillers. Les sommaires des projets *Municipalité* et *Traversier* sont également transmis.

Monsieur Christian Vinet, responsable du dossier des finances municipales, fait le bilan des états financiers de la Municipalité.

08. Travaux de voirie

Monsieur Luc Vézina mentionne que des demandes de soumission seront transmises dans les prochains jours à des entreprises de la région pour la pose de deux camions d'asphalte afin de réparer les chemins municipaux. La décision est reportée à une séance ultérieure.

Monsieur Michel Rousseau souligne que le chemin de la Batture aurait besoin de réparation. La directrice générale mentionne que monsieur le maire s'est entretenu avec monsieur Gustave Painchaud à ce sujet et c'est à monsieur Painchaud qu'incombe la responsabilité de contacter un

entrepreneur pour graveler et gratter. Monsieur Denis Boulanger mentionne que monsieur Gustave Painchaud effectue de façon bénévole tous les travaux relatifs au chemin de la Batture.

09. Équipements pour le déneigement

Dans les dernières semaines, monsieur le maire avait chargé monsieur Benoit Brière de demander des soumissions pour la pose d'un déflecteur sur la gratte pour le déneigement ainsi que pour des travaux sur la benne à sable (nettoyer au jet de sable, et peinture). Suite à cette demande, monsieur Brière a transmis une soumission pour chaque demande. Les conseillers, après l'étude de ces soumissions, concluent que d'autres demandes de soumissions doivent être adressées à divers fournisseurs afin de comparer. La décision est reportée à une séance ultérieure.

10. Représentants pour siéger sur le Comité pour la diversification économique

2009-06-10 Représentants pour siéger sur le Comité de diversification économique de la MRC de Montmagny

Considérant qu'un Comité pour étudier les demandes d'aide financière pour les municipalités dévitalisées est formé ;

En conséquence ;

Il est proposé par madame Nancy Guichard

Appuyé par monsieur Denis Boulanger

Et unanimement résolu

Que messieurs Jacques André, Roy, maire, et Christian Vinet, conseiller, soient nommés pour représenter la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues pour siéger sur le Comité de diversification économique de la MRC de Montmagny.

Adopté.

11. Varia

a) *La Petite Séduction*

Monsieur le maire suppléant, Luc Vézina, dépose une motion pour féliciter le Comité organisateur pour le travail exceptionnel fourni pour la préparation et les séances de tournage de l'émission *La Petite Séduction*. Monsieur Vézina souligne également le dévouement de la *Grande organisatrice*, madame Édith Rousseau.

12. Période de questions

13. Levée de la séance

2009-06-11 Levée de la séance ordinaire du Conseil

Il est proposé par monsieur Michel Rousseau

Appuyé par madame Nancy Guichard

Et unanimement résolu

Que la séance ordinaire du Conseil soit levée à 22 h 55, l'ordre du jour étant épuisé.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir.gén. et sec.-trés.

Province de Québec

Municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

MRC de Montmagny

Procès-verbal de séance extraordinaire du Conseil, tenue le 18 juin 2009, à la salle de conférence du Centre de la Volière, à vingt heures.

En présence de conseillers :

Madame Nancy Guichard, messieurs Denis Boulanger, Patrice Painchaud, Michel Rousseau, Luc Vézina et Christian Vinet formant quorum sous la présidence du maire, monsieur Jacques André Roy.

Madame Hélène Painchaud, directrice générale, est également présente.

Le 15 juin 2009, un avis de convocation a été remis aux membres du Conseil municipal et un avis public a également été affiché aux endroits désignés par le Conseil.

Cette séance a pour but de traiter les sujets suivants :

1. Les vidanges
2. Les travaux d'asphaltage

Ouverture de la réunion

Monsieur le maire souhaite la bienvenue et déclare la réunion ouverte.

1. Les vidanges

Monsieur le maire mentionne que le déménagement des conteneurs de vidanges sur le terrain de la Municipalité (résolution numéro 2009-06-06) peut causer certaines problématiques. Cependant, il indique que des subventions sont disponibles via le Fonds de soutien pour les municipalités dévitalisées pour l'achat d'un camion avec un bras articulé pour récupérer et compacter les vidanges. Suite à une discussion, les conseillers concluent de ce qui suit :

2009-06-12 Demande d'aide financière - Fonds de soutien aux territoires en difficulté

CONSIDÉRANT que depuis la fermeture du dépôt en tranchée à la municipalité de l'Isle-aux-Grues les ordures sont ramassées localement aux quinze jours, mis dans des conteneurs et collectées à des fréquences variables par un entrepreneur tout dépendant qu'on se trouve en période de navigation estivale ou hivernale. Plus précisément, les ordures et la collecte sélective sont effectuées de la façon suivante :

Collecte des ordures

Durant la saison de navigation, soit de la mi-avril à la mi-décembre, la collecte des matières résiduelles est faite aux 15 jours par un employé contractuel de la Municipalité et déposée dans trois conteneurs étanches de 8 verges chacun, lesquels sont collectés par un entrepreneur ;

En période hivernale, suite à une analyse des besoins, la Municipalité a fait la location de seize (16) conteneurs étanches pour entreposer les matières résiduelles et la collecte se fait aux quinze (15) jours. A la suite d'une entente avec la Société des traversiers du Québec, un bateau vient collecter les vidanges une à deux fois par hiver.

Collecte sélective

La collecte sélective, en période de navigation, s'effectue aux quinze (15) jours et les matières sont déposées dans un roll-off loué à une entreprise de Montmagny laquelle, une fois par mois, change le plein pour un vide. Le roll-off plein est acheminé à l'entreprise Récupération Roy inc. qui traite les matières recyclables de la région. En période hivernale, la collecte se fait au mois et la matière est entreposée dans des roll-off, lesquels quittent la municipalité le printemps.

CONSIDÉRANT que l'achat d'un véhicule à ordures et de conteneurs permettrait à la municipalité de municipaliser son service de collecte afin d'en réduire les coûts ;

CONSIDÉRANT qu'après vérification auprès du MDDEP cette municipalisation est possible compte tenu du volume d'ordures généré par la population de l'Isle et les nombreux visiteurs ;

CONSIDÉRANT que la municipalité aurait l'opportunité d'acquérir un véhicule usagé en ordre (30 000\$) et une benne neuve (35 000 \$) répondant à ses besoins pour la somme de 65 000\$ avant taxes ainsi que des conteneurs 8 verges (achat de trois en location 500\$/chacun et de trois neufs 1 500 \$, avant taxes) pour la somme de 6 000 \$, avant taxes ;

Par conséquent ;

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Luc Vézina

QU'UNE DEMANDE d'aide financière au Fonds de soutien aux territoires en difficulté soit adressée au MAMROT pour financer l'acquisition d'un véhicule usagé pour ramasser les ordures (30 000\$) d'une benne neuve (35 000 \$) pour la somme de 65 000\$ avant taxes et des conteneurs 8 verges (achat de trois en location 500\$/chacun et de trois neufs 1 500 \$, avant taxes) pour la somme de 6 000 \$, avant taxes, pour un montant total de 71 000 \$;

ADOPTÉ UNANIMEMENT.

2. Les travaux d'asphaltage

2009-06-13 Travaux d'asphaltage sur le chemin du Roi

Considérant que monsieur Luc Vézina, conseiller responsable de la voirie municipale, a transmis des demandes de soumissions aux entreprises : Jacques & Raynald Morin inc.-Excavations JPR Montmagny Inc. et Les constructions HDF pour la pose de deux camions d'asphalte (recouvrement de ponceaux et d'une partie du chemin du Roi) ;

Considérant que Jacques & Raynald Morin inc.-Excavations JPR Montmagny Inc. évaluent les travaux à 7 950 \$ et Les constructions HDF à 7 770 \$, les taxes étant exclues des deux soumissions ;

En conséquence ;

Il est proposé par monsieur Christian Vinet

Appuyé par monsieur Patrice Painchaud

Et unanimement résolu

Que la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues retienne les services de l'entreprise les Constructions HDF Inc. pour le pavage d'asphalte (recouvrement de ponceaux et d'une partie du chemin du Roi) au coût de 7 770 \$, taxes en sus.

Adopté.

Période de questions

2009-06-14 Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par monsieur Denis Boulanger

Appuyé par monsieur Michel Rousseau

Et unanimement résolu

Que la séance extraordinaire du Conseil soit levée à 21 h 10.

Adopté.

Jacques André Roy, maire

Hélène Painchaud, dir. gén et sec.- trés.